



SAUVE TES DROITS

Règle du jeu



JEU COOPÉRATIF

Ce jeu se joue en équipe (1 équipe de 2 à 5 joueurs).

PRÉPARATION DU JEU

Le jeu de cartes est battu et posé sur la table face cachée.

Le pion « défenseur des droits » est posé sur la case de départ verte portant le même nom.

Le pion « voleur des droits » est posé sur la case de départ rouge portant le même nom.

JOUER

Un joueur tire la première carte du jeu et pose la question à ses coéquipiers. Si ceux-ci répondent correctement à la question, ils avancent le pion « défenseur des droits » d'autant de cases sur la piste verte que le nombre inscrit sur la carte l'indique. Si les joueurs ne donnent pas la bonne réponse, ils avancent le pion « voleur des droits » d'une case sur la piste rouge. Le joueur qui a tiré la carte donne alors la bonne réponse.

Si le joueur tire une carte « joker », il avance le pion « défenseur des droits » d'une case et tire une autre carte.

Les joueurs tirent une carte à tour de rôle.

FIN DE PARTIE

Si les joueurs amènent le pion « défenseur des droits » sur la case « arrivée » avant le pion « voleur des droits », ils ont gagné la partie.